De: Philippe Matthieu matthieu.philippe@defenseurdesdroits.fr

Obiet: RE: Mon dossier de lanceur d'alerte.

Date: 12 décembre 2017 à 17:45

À: françoise nicolas françoise nicolas@hotmail.fr



Bonjour Madame NICOLAS,

Par un courrier du 6 octobre dernier nous vous informions que nous n'étions pas en mesure d'instruire votre dossier en raison de l'absence de réponse du parquet du TGI de Nantes concernant notre demande d'autorisation d'instruire.

Je vous informe que par un courrier du 7 décembre 2017, le 1^{er} vice-président chargé de l'instruction du TGI vient de nous accorder cette autorisation d'instruire.

Votre dossier auprès du Défenseur des droits va donc pouvoir être réouvert pour instruction.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,



Matthieu Philippe | Juriste

Protection des droits - affaires publiques | Fonction publique Tél. : 01 53 29 43 77 | matthieu.philippe@defenseurdesdroits.fr

Défenseur des droits | TSA 90716 - 75334 PARIS CEDEX 07

defenseurdesdroits.fr | @Defenseurdroits | fb.com/DefenseurdesDroits

Ce courriel et ses piéces-jointes éventuelles sont confidentiels.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cet e-mail.

De: francoise nicolas [mailto:francoise.nicolas@hotmail.fr]

Envoyé: mercredi 27 septembre 2017 15:05

A: Philippe Matthieu <matthieu.philippe@defenseurdesdroits.fr>

Objet: Re: Mon dossier de lanceur d'alerte.

Bonjour Monsieur Matthieu,

Je reviens vers vous pour savoir si l'instruction de mon dossier évolue.

Bien cordialement, Françoise Nicolas

Le 18 août 2017 à 15:49, Nicolas < françoise nicolas @hotmail.fr > a écrit :

Bonjour Monsieur Matthieu,

Je reviens vers vous afin de savoir comment évolue l'instruction de mon dossier.

Bien cordialement, Françoise Nicolas